

L'externalisation des données médicales au CHRU de Brest



Jusqu'à présent les hôpitaux délocalisaient les services de restauration, de blanchisserie et de ménage. Désormais, ils sont de plus en plus nombreux à externaliser le traitement d'informations, au risque d'enfreindre le secret médical.

Le syndicat SUD avait interpellé notre direction le 30 janvier dernier, sur l'éventuelle externalisation de frappe de documents et compte rendu au sein du secrétariat d'orthopédie-traumatologie par l'organisme **SIMPLIFY**. Nous restons toujours sans réponse à ce jour...

L'externalisation des saisies des comptes rendus médicaux du CHRU de Brest se ferait-elle vers cette entreprise informatique ? Serait-ce une aide en cas de surcharge de travail ?



Pour le syndicat SUD, « c'est un cheval de Troie. Si nous laissons faire, c'est le début de la fin ! » Le recours au privé n'est pas acceptable !

La secrétaire médicale joue un rôle essentiel dans le lien entre les médecins, les patients et les familles.

« Une solution éminemment malhonnête »

Optimisation des coûts, flexibilité, augmentation de la productivité... pour l'établissement, où il n'y aura plus qu'un seul maître mot, la rentabilité, les « bénéfiques » de cette sous-traitance seraient une opportunité à ne pas manquer. Sauf que sur le terrain, cette « solution miracle » ne sera pas aussi profitable.

Cette externalisation n'exonèrera pas les secrétaires du travail de relecture et de réécriture.

La crainte du syndicat SUD :

Suppression des postes de secrétaires médicales pour faire des économies !

Ces privatisations du service public de santé risquent de faire, outre les agents, d'autres victimes : **les patients.**

Moins d'emploi, moins de déficit

« Il ne faut pas se voiler la face, la masse salariale représentant 68% de nos coûts, la réduction des déficits s'explique surtout par des suppressions de postes », souligne le délégué général de la Fédération hospitalière de France (FHF). Ce qui est souvent mal vécu dans les services.